

La dynamique Territoriale

AVON . AUGÉ
AZAY-LE-BRÛLÉ
BOUGON . CHERVEUX
EXIREUIL . FRANÇOIS
LA CRÈCHE . NANTEUIL
PAMPROUX . ROMANS
SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
SAINT-MARTIN-DE-SAINT-MAIXENT
SAINTE-EANNE
SAINTE-NÉOMAYE
SAIVRES . SALLES
SOUDAN . SOUVIGNÉ



Aménagement Habitat

p. 12 ► DEUX NOUVEAUX
LOTISSEMENTS



Animation Jeunesse

p. 11 ► 6 CENTRES OUVERTS CET ÉTÉ



Médiathèque

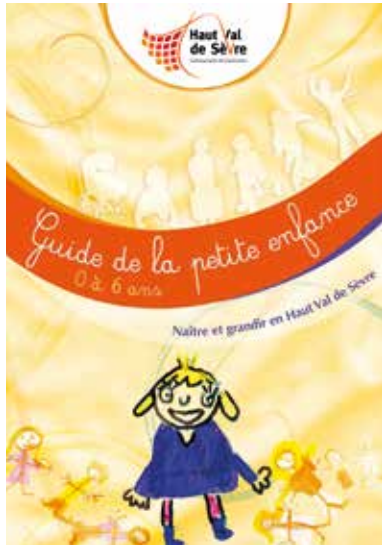
p. 8 ► AQUA-LIBRIS

LES MOTS EN MUSIQUE

17^e édition
de Contes en Chemins

sommaire

PAGES



Retrouvez le guide de la petite enfance mis à jour sur : www.cc-hautvaldesevre.fr



L'annuaire des associations, bientôt disponible sur notre site internet.



4 Développement économique

- Focus sur des entreprises du territoire
- Nouvelles constructions sur Atlansèvre
- Le Petit Courault, moulin réhabilité en restaurant et chambre d'hôtes
- Un partenariat renforcé avec la CCI et la CMA



6 Développement local

- Dispositif « Projets jeunes 79 »
- Entretien : Didier PROUST
- Formation des bénévoles associatifs
- Les jeunes sont dans la place
- Conseil de développement, lieu du débat citoyen



8 Médiathèque

- Aqua-Libris : plongez dans la culture !
- Entretien : Jean-Marie CLOCHARD et Didier JOLLET



10 Culture

- 17^e édition de Contes en Chemins



11 Tourisme

- Plan d'eau de Cherveux - Saint-Christophe
- Piscines intercommunales en plein air



11 Animation Jeunesse

- Accueil de Loisirs : 6 centres ouverts cet été



12 Aménagement Habitat

- Deux nouveaux lotissements intercommunaux



13 Urbanisme

- Entretien : Rémi PAPOT
- Aide à la plantation de haies



14 Assainissement

- Un point sur le renforcement du service
- Entretien : Régis BILLEROT



15 Budget



16 Agenda

La dynamique Territoriale

JUIN 2015 - DÉC. 2015

n°2



Directeur de la publication : Daniel JOLLIT

Rédaction : Céline d'ARAUJO

Conception : 3008 l'agence

Impression : Imprimerie Bouchet Prim'Atlantic

Crédits photos : Karol Photographe et Michel Hartmann

N°ISSN : 2418-2362

14 500 exemplaires - Papier issu de forêts gérées durablement

Service communication de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

7 boulevard de la Trouillette - 79400 Saint-Maixent l'École - Tél. 05 49 76 29 58 - Fax : 05 49 33 15 36

Magazine disponible dans les mairies des 19 communes de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre ainsi qu'au siège social. Magazine à télécharger sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-hautvaldesevre.fr

Vous n'avez pas reçu Haut Val de Sèvre, **La Dynamique Territoriale** dans votre boîte aux lettres ? Contactez-nous au 05 49 76 29 58 ou par mail : contact@cc-hvs.fr

Prochaine parution : Décembre 2015



Retrouvez **toutes les informations, les services** et abonnez-vous à **la lettre d'informations** sur www.cc-hautvaldesevre.fr



S l'année 2014 a été mise à profit pour identifier les compétences qu'il convenait de poursuivre et pour certaines d'étendre, l'année 2015 recèle des nouveautés importantes. Ainsi, l'accueil de loisirs a été conforté afin de disposer de **nouvelles places en centres de loisirs** puisque désormais un centre est ouvert à l'année sur la commune de Pamproux. La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre prévoit ainsi d'organiser 22 000 journées enfants en 2015, soit une augmentation de 10% par rapport à 2014.

Vos élus ont également décidé **de l'extension de l'action du centre intercommunal d'action sociale (CIAS)**.

En matière de logement, nous aurons livré **2 résidences Mon Village**, pour les personnes âgées et/ou handicapées, à Pamproux et à Souvigné, soit au total 14 logements.

De plus, particulièrement pour les primoaccédants, un lotissement d'habitation à Saint-Martin-de-Saint-Maixent est disponible et un deuxième sur Saivres sera lancé en juillet prochain.

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre disposera aussi d'un **nouveau service chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme** au 1^{er} juillet. En effet, l'État ne le réalisant plus pour le compte des communes, vos élus ont décidé de s'y substituer afin d'instruire les demandes et accompagner la construction.

2015 consacrera l'ouverture attendue de la **médiathèque Aqua-Libris** à Saint-Maixent-l'École. Ce nouvel équipement déploiera 1 500 m² dédiés à la culture pour tous. Les écoliers, les collégiens, les lycéens, les étudiants et les adultes disposeront d'un espace accueillant, répondant aux demandes des lecteurs.

La culture se décline aussi au travers des manifestations qui ont lieu cette année à savoir **Contes en Chemins et Transformeurs**.

Dans le domaine économique, qui est une force de notre Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, nous sommes toujours à envisager le futur et garder modestement notre longueur d'avance.

C'est en premier lieu les **implantations de nouvelles entreprises** sur l'espace économique Atlansèvre. À ce titre, les constructions s'accroissent qu'il s'agisse de STEF, OCERAIL, DPD (Exapaq), CD FROID, DUO MÉTAL... Nos zones sont attractives et les contacts que nous pouvons entretenir nous laissent espérer une dynamique pourvoyeuse d'emplois.

Nous avons à ce titre des **hommes et des femmes de talent** qui chaque jour s'emploient à donner le meilleur d'eux-mêmes pour développer leurs activités et permettre la création d'emplois.

Ainsi, les actions de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre sont multiples, mais se complètent par la volonté de vos élus de construire **une Communauté de Communes dynamique, réactive et au service de ses habitants et de ses entreprises**.

C'est mon engagement au quotidien que d'être à l'écoute des évolutions nécessaires qui améliorent votre cadre de vie.

Daniel JOLLIT

Maire de Romans

Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

Restaurant Le Petit Courault à Pamproux



Station d'épuration à Saint-Maixent l'École



SCI Martin emballage bois à Augé





FOCUS SUR DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

DEPUIS JUIN 2014, DANIEL JOLLIT, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET PHILIPPE MATHIS, 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ACCOMPAGNÉS DES REPRÉSENTANTS DES COMMUNES ET DES CHARGÉS DE MISSION VISITENT LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE.

GRAPHIC APPLICATION

UN LEADER RÉGIONAL DE LA COMMUNICATION EN PLEIN DÉVELOPPEMENT.

Figure incontournable du paysage économique local, cette entreprise familiale est installée depuis une vingtaine d'années à Saint-Maixent l'École. Aujourd'hui en plein développement, elle propose toutes les solutions pour l'image de l'entreprise, de la conception à la réalisation : design graphique, sérigraphie, impression, signalétique, enseignes, affichage...

Les élus de la Communauté de Communes ont rencontré deux de ses dirigeants : Stéphane et Alain DUPUY. L'entreprise, avec 5 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et ses 55 salariés, a choisi de travailler « en local ».

C'est aussi par une stratégie de croissance comme le rachat l'année passée de l'entreprise FROIN PUBLICITÉ de Bressuire que Graphic Application gagne des parts de marché et assure la pérennité de l'activité. Ce leader régional n'est pas à court de projets, exigeant d'être à la pointe de l'innovation technologique, il propose sans cesse de nouvelles prestations, comme l'impression numérique sur toile et toute une gamme de décoration intérieure.



GRAPHIC APPLICATION

- ▶ Z.I. Nord - 5, rue Louis Brébion
79400 Saint-Maixent l'École
- ▶ Tél. 05 49 05 45 00
- ▶ www.graphic.fr

LE GROUPE MARTIN

**L'EMBALLAGE BOIS
QUI VALORISE LES PRODUITS.**

Située à l'entrée du bourg d'Augé, c'est une entreprise discrète dans le monde économique que les élus de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre ont choisi de visiter. Son dirigeant, Jean-Pierre MARTIN pourrait cependant faire bien des envieux. Ce groupe de fabrication d'emballage en bois de peuplier composé de trois entreprises, employant 75 personnes, réalise 7,5 millions € de chiffre d'affaires par an, a une année de bons de commande remplie, un trophée de l'innovation en 2011 et un bilan carbone excellent. À cet effet, depuis 66 ans, l'entreprise MARTIN a conservé son mode d'approvisionnement en bois local.

Malgré la concurrence mondiale des emballages plastiques, l'entreprise tire son épingle du jeu et produit aujourd'hui 3,5 millions de caisses par an grâce à une gamme de produits inégalée en France : caisses, caissettes, bourriches,

paniers ronds. « Il ne s'agit pas de faire simplement de l'emballage bois, mais de mettre en valeur le produit qui sera emballé » explique son dirigeant. Depuis dix ans, l'entreprise s'inscrit dans une démarche d'innovation, de dépôt de brevets et de labellisation. Aujourd'hui, le design ou « packaging » des produits est un axe de différenciation majeur des clients du groupe. Ainsi, fromages, chocolats, tomates et bien d'autres produits encore n'ont pas fini d'être sublimes par l'emballage bois.

La prochaine étape importante fixée par l'entreprise est d'augmenter ses exportations.



MARTIN EMBALLAGE

- ▶ 29, route de Champdeniers - 79400 Augé
- ▶ Tél. 05 49 05 22 84
- ▶ www.panier-bois.com

RESTAURANT LE PETIT COURAULT

Entre Niort et Poitiers, **situé dans un moulin du 14^e siècle** réhabilité par Monsieur et Madame VERAZZI, cet établissement propose une **cuisine raffinée à base de produits du terroir** et des chambres d'hôtes dans un environnement naturel d'exception.

Le gérant, Lionel VERAZZI, formé dans une école hôtelière, et son épouse Chantal ont tenu pendant 17 ans leur propre hôtel-restaurant. Ils y ont adjoint une société de production, d'abattage

et transformation de palmipèdes gras et volailles en Alsace. La carte alimentée par les producteurs locaux offre une cuisine fraîche et faite-maison. Le restaurant a obtenu le **label « Préférence Commerce »** et est référencé par le **Guide du Routard**. La demande du titre « Maître Restaurateur » est en projet pour cette année. Ce nouvel établissement proposera prochainement des chambres d'hôtes.

PETIT COURAULT

- ▶ 79800 Pamproux
- ▶ Tél. 05 49 04 29 32
- ▶ Email : accueil@petitcourault.com
- ▶ www.petitcourault.com



NOUVELLES CONSTRUCTIONS SUR ATLANSÈVRE (LA CRÈCHE - FRANÇOIS)

SCI MARTIN

Bien situé sur la zone économique Atlansèvre, plus précisément sur la commune de François sur la Z.A. Fief de Baussais, le bâtiment flambant neuf est composé de onze cellules de 75 à 207 m² destinées à du stockage ou de l'entreposage. En quelques jours, sept locaux ont été loués à des entreprises locales

Les élus communautaires ont pu découvrir la recette de ce succès, qui réside dans un concept de bâtiment modulable à prix compétitif, accessible, fonctionnel, mais surtout adaptable et personnalisable en fonction des besoins des locataires. Pierre-Jean MARTIN a su proposer des locaux aux caractéristiques avantageuses, mais aussi des formules au choix : type de bail proposé, réseaux individuels, aménagement du local. Les locaux peuvent ainsi être adaptés à de nombreuses activités. Autant d'arguments qui ont vite convaincu les locataires et qu'ont pu apprécier les élus de la Communauté de Communes.

Ce projet immobilier n'en est qu'à sa première étape car une deuxième tranche prévoit cinq locaux supplémentaires. Une offre attractive pour l'accueil d'entreprises sur notre territoire.

PIERRE-JEAN MARTIN
 ▶ Z.I. Nord - 5, rue Louis Brébion
 79400 Saint-Maixent l'École
 ▶ Tél. 06 82 16 37 67
 ▶ Pierrejeanmartin@hotmail.fr



C.D. FROID

www.cdfroid79.fr

Présente sur La Crèche depuis 1991, l'entreprise est spécialisée dans la réfrigération de transport et réalise l'installation d'équipements frigorifiques ainsi que la climatisation de véhicules.

Elle effectue également les contrôles de descente en température sur les véhicules. En pleine expansion, elle vient d'inaugurer un nouveau bâtiment de 810 m² sur la ZAC Champs Albert. Ses anciens locaux situés sur la ZA Les Grands Champs sont maintenant occupés par la Carrosserie D&O Métal.



DPD EN FRANCE (ANCIENNEMENT EXAPAQ)

www.dpd.fr

L'entreprise fait partie de DPD group, deuxième réseau de livraison de colis en Europe.

Elle assure la prise en charge, le transport, le suivi et la livraison des colis et documents que les entreprises françaises ou internationales lui confient quotidiennement. Le groupe s'appuie sur un réseau de plus de 60 sites en France et sur plus de 1 800 collaborateurs qui permettent de livrer plus de 100 000 entreprises et commerces tous les jours ainsi que les particuliers à domicile ou en relais.

Déjà installée sur la Z.A. Centre Routier, l'entreprise vient de construire sa nouvelle agence de retrait-colis de 3 480 m² sur la ZAC Champs Albert, rue Louis Antoine de Bougainville.



STEF TRANSPORT

www.stef.fr

Le réseau européen STEF Transport achemine des produits sous température contrôlée ainsi que les produits de la mer et les surgelés.

La tension des flux, la concentration des acteurs, les impératifs de sécurité et de traçabilité rendent de plus en plus nécessaire la mise en œuvre d'une logistique globale. Avec ses collaborateurs, spécialistes du froid et de la logistique, ses moyens (entrepôts, plates-formes, STEF Transport véhicules) et son savoir-faire dans les systèmes d'information, STEF est présent sur tous les segments de la logistique sous température de -25 à +15° C.

Installée en location sur la Z.A. Centre Routier, l'entreprise vient de construire un nouveau bâtiment de 3 960 m² pour son stockage et ses bureaux sur la Z.A. des Grands Champs, à proximité d'un supermarché.



ATLANSÈVRE
 ▶ Tél. 05 49 25 83 15



CRER

CENTRE RÉGIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Cette association d'assistance technique installée sur le pôle économique Atlan-sèvre apporte aux particuliers comme aux professionnels et aux collectivités des conseils sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables dans l'habitat.

Le CRER réalise des études préalables à un projet bois-énergie, solaire, thermique et photovoltaïque. Il vous assiste dans la conduite d'opération énergies renouvelables.

C'est également un centre de formation à destination des professionnels du bâtiment, des étudiants et des agents des collectivités.



CRER

- ▶ 8, rue Jacques Cartier
ZA de Baussais - 79260 La Crèche
- ▶ Tél. 05 49 08 24 24
- ▶ www.crer.info



UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LA CCI ET LA CMA

Le 30 avril dernier, Daniel JOLLIT, Président de la Communauté de Communes **signait une convention de partenariat économique** avec les Présidents des deux chambres consulaires des Deux-Sèvres.

Pour les élus de la Communauté de Communes, cette signature est la marque d'un engagement durable permettant d'**encourager et soutenir les entreprises et porteurs de projets**.

Pour les Chambres de Commerce et d'Industrie et des Métiers et de l'Artisanat, ce partenariat vise à **contribuer au maintien, à la création et au développement des activités économiques** sur le Haut Val de Sèvre.

Sur le territoire de la Communauté de Communes, ce sont près de 1 890 établissements avec plus de 8 650 salariés qui composent le paysage économique.

Cette convention s'applique sur l'année 2015 et concerne :

- L'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises et des porteurs de projet par la participation de la CCI et CMA au jury local de l'Atelier Régional de la Création Haut Val de Sèvre qui attribue les « Bourses Régionales Désir d'Entreprendre (BRDE) » et le « Coup de pouce Régional à la très petite entreprise », financés par la Région Poitou-Charentes et par le suivi post-crédation des créateurs-repreneurs.



- La participation à des réunions locales de préparation de projets
- Un relais des actions de la Communauté de Communes
- La poursuite des permanences de la CCI et de la CMA au sein de la Communauté de Communes
- L'échange d'informations économiques
- L'accompagnement des dirigeants par la mise en place de modules d'information et de sensibilisation.

VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

- ▶ 7, boulevard de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
- ▶ Tél. 05 49 76 29 58
- ▶ Email : developpementeco@cc-hvs.fr



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT LIEU DU DÉBAT CITOYEN

Citoyens, représentants d'associations, acteurs sociaux et économiques, la Communauté de Communes vous invite à **participer au développement du territoire** du Haut Val de Sèvre et à **devenir membre du Conseil de Développement**. Toutes les personnes habitant ou travaillant sur le territoire

du Haut Val de Sèvre, acteurs privés ou publics peuvent candidater au Conseil de Développement.

UNE INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.

RENSEIGNEMENTS :

- ▶ www.cc-hvs.fr rubrique « Développement local »
- ▶ Emilie COURT, chargée de mission
- ▶ Tél. 05 49 76 29 58
- ▶ Email : devlocal@cc-hvs.fr

Les missions du Conseil de Développement sont :

- De mobiliser les habitants et les acteurs pour le développement du territoire,
- D'identifier de nouveaux enjeux et de faire des propositions aux élus,
- D'émettre des avis sur toutes questions relatives à l'aménagement et au développement du territoire.



entretien

Didier PROUST

Maire de Soudan, 14^e vice-Président
en charge du développement local



« Quelles sont les principales missions du service « Développement local » ?

Le service a été constitué en janvier dernier suite à l'intégration des services du Pays du Haut Val de Sèvre au sein de la Communauté de Communes. Son champ d'action est large et ses missions peuvent évoluer en fonction des besoins identifiés sur le territoire.

Un des dossiers importants est la participation à l'élaboration du projet de territoire qui fixera et hiérarchisera les orientations stratégiques du développement de la collectivité pour la période 2016-2020. Cette démarche permettra de définir les principaux projets à réaliser au cours du mandat.

Le service traite de dossiers en lien avec la jeunesse (« Les jeunes sont dans

la place », dispositif « Projets Jeunes 79 ») et la vie associative (formation des bénévoles). Il travaille également à la mise en œuvre d'actions dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires (formation des agents et mutualisation des intervenants extérieurs).

« Pourquoi la Communauté de Communes a-t-elle mis en place un Conseil de Développement ?

Le Conseil de Développement est une instance de démocratie participative qui permet d'associer les habitants et les acteurs du territoire aux réflexions et projets mis en œuvre sur le territoire du Haut Val de Sèvre. Il apporte aux élus un regard extérieur afin d'éclairer et d'enrichir les décisions publiques. »

DISPOSITIF « PROJETS JEUNES 79 »



Projets Jeunes 79

Vous avez entre 11 et 30 ans ?

Vous êtes à l'initiative d'un projet personnel ou collectif ?

Vous avez besoin d'un accompagnement et d'un coup de pouce financier ?

« Projets Jeunes 79 » est pour vous !

La Communauté de Communes est partenaire de ce dispositif qui permet de bénéficier de conseils pour la réalisation des projets dans tous les domaines (culturel, social, solidaire, environnemental...) et d'obtenir une bourse qui peut atteindre 1 000 €.

RENSEIGNEMENTS :

► www.cc-hvs.fr
rubrique « Enfance / Jeunesse »
puis « Les projets »

FORMATION

DES BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS



Au sein d'un collectif d'associations d'éducation populaire et de collectivités des Deux-Sèvres, la Communauté de Communes propose des formations adaptées aux besoins des associations locales avec :

• une programmation couvrant des thèmes variés : animer son association, organiser un événement, développer des partenariats...,

- des formations collectives à la carte pour répondre aux besoins spécifiques des associations du territoire,
- des événements et des temps d'échanges.
- Programme de formations 2015/2016 sur le site Internet de la Communauté de Communes dès septembre.



« LES JEUNES SONT DANS LA PLACE »

UN ÉVÈNEMENT CONVIVAL DONT L'OBJECTIF EST DE VALORISER ET SUSCITER LES INITIATIVES, LES PROJETS ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES.

Les précédentes éditions organisées en 2012 et 2013 ont réuni un grand nombre de jeunes, d'acteurs intervenant auprès de la jeunesse et un public familial. Concerts, sport, débats, expositions... le programme est construit chaque année avec les jeunes. La prochaine édition de la manifestation se déroulera le **samedi 3 octobre 2015** à Saint-Maixent l'École.

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

► www.formationdesbenevoles79.fr
► Email : info@formationdesbenevoles79.fr



AQUA-LIBRIS : PLONGEZ DANS LA CULTURE !



APRÈS UN AN ET DEMI DE TRAVAUX, L'ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE DE LA RENTRÉE 2015 SERA L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE, AQUA-LIBRIS.

LES HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ Mardi, jeudi et vendredi : 15 h 00 – 18 h 00
- ▶ Mercredi : 13 h 00 – 19 h 00
- ▶ Samedi : 10 h 00 – 12 h 30 et 14 h 00 – 17 h 00

La bibliothèque Jacques Fouchier, installée depuis de nombreuses années dans une maison particulière en bord de Sèvre à Saint-Maixent l'École, fermera ses portes le 27 juin.

Les lecteurs seront certainement émus de quitter ce bâtiment qui a recueilli tant d'envies et de conseils de lecture et accompagné tant d'enfants de tous les âges autour des animations proposées aux classes, aux centres de loisirs ou aux groupes de tout-petits.

Le temps pour eux de profiter de l'été et pour les bibliothécaires d'installer tous les documents dans les rayonnages et nous faisons le pari de susciter la curiosité et l'émotion lors de l'ouverture de la médiathèque.

En effet, l'ampleur des travaux (couplée à ceux de l'aménagement des abords par la Ville de Saint-Maixent l'École) n'a pas

échappé à l'œil de bien des passants. Mais l'intérieur, l'aménagement et la décoration restent à découvrir ou à redécouvrir, car certains d'entre vous ont connu le bâtiment lorsqu'il était encore une piscine et ont parfois appris à nager à cet endroit, au pied de la mosaïque monumentale qui surplombait les nageurs, civils ou militaires. Si le bassin a été repris et modifié pour y accueillir le public, une partie a été conservée : un vestige d'un de ses pans sera visible, ainsi que le hublot qui l'orne et à travers lequel on pouvait contrôler l'évolution des exercices de nage.

Ce décor céramique, l'architecture béton de la piscine (rare en France et en Europe) et sa transformation en médiathèque en font un endroit unique en son genre, une première dans notre pays.

Aqua-Libris sera un nouveau lieu d'accès à la culture, moderne et ouvert sur la place du marché de Saint-Maixent l'École.

ELLE OUVRIRA SES PORTES AU PUBLIC LE MARDI 22 SEPTEMBRE

La médiathèque Aqua-Libris, d'une surface totale de 1 500 m², proposera au public des collections mixtes de livres, CD, DVD ainsi que des accès à internet et à des tablettes multimédia. Au total, plus de 35 000 documents seront à la disposition des lecteurs de tous âges.

Le petit plus : entre octobre et décembre, des visites de l'ensemble du bâtiment (espaces de travail inclus) seront proposées aux plus curieux. N'hésitez pas, ce sera l'occasion de découvrir l'envers du décor !



INVESTISSEMENT
DE **3,5 M€**
SUBVENTIONNÉ À **70%**
PAR L'ÉTAT,
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ET LA RÉGION
POITOU-CHARENTES.



entretien

Jean-Marie CLOCHARD

Maire de Nanteuil,
7^e vice-Président en charge
des médiathèques



entretien

Didier JOLLET

Maire d'Avon et membre
du bureau communautaire
en charge des médiathèques



“ • **Puis-je venir à Aqua-Libris sans être inscrit ?**

Oui, comme pour la médiathèque de La Crèche, l'accès et la consultation sur place sont libres et gratuits. Cela peut permettre de découvrir le bâtiment, le fonctionnement et de poser des questions aux bibliothécaires.

• **Pourrais-je accéder à internet à Aqua-Libris ?**

Vous pourrez vous connecter sur des PC mis à disposition, ou bien avec le wi-fi et votre équipement personnel.

• **Quelles seront les propositions numériques ?**

Sur place, les adultes auront accès dans l'espace des périodiques à une tablette connectée (applications informations et actualités, abonnements...). Des ateliers numériques avec tablettes seront également proposés au fil des animations de la médiathèque.

Une biblio-box sera également à votre disposition, chargée de contenus librement téléchargeables sur vos smartphones, ordinateurs portables ou tablettes.

• **Je suis abonné. Puis-je consulter mon compte lecteur à distance ?**

À l'ouverture d'Aqua-Libris, tous les lec-

teurs inscrits (sur le site de Saint-Maixent l'École ou celui de La Crèche) pourront accéder à notre catalogue en ligne et à leur compte lecteur. Il sera ainsi possible de faire une recherche sur un livre de chez vous, de faire une réservation ou bien de vérifier quels sont les livres que vous avez empruntés et à quelle date ils doivent être rendus.

• **Un peu pressé et beaucoup de monde à la banque de prêt ?**

Un automate sera à votre disposition pour enregistrer vous-même vos ouvrages. ”



COMMENT S'INSCRIRE ?

L'ACCÈS AUX MÉDIATHÈQUES ET LA CONSULTATION SUR PLACE SONT LIBRES ET GRATUITS.

Pour emprunter des documents :

Enfants (0-10 ans)	Gratuit
Adolescents (11-17 ans)	Gratuit
Adultes	
Habitant de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre	20 €
Habitant d'une autre commune	30 €
Étudiants, demandeurs d'emploi	Gratuit *

** sur présentation d'un justificatif*

Le prêt aux classes, RAM et associations d'assistants maternels du Haut Val de Sèvre	Gratuit
--	----------------

Le prêt aux mêmes bénéficiaires hors Communauté de Communes	30 €
---	-------------



RÉSIDENCE D'ARTISTE DU 12 JUIN AU 16 JUILLET

Denis Lecat est auteur et comédien. Il est accueilli cette saison en résidence de création.

Objectif affiché : écrire une « petite conférence très très sérieuse sur la culture » ! Mais, à vrai dire, cet objectif est aussi et surtout prétexte à rencontrer la population du territoire et à partager le plaisir de pratiquer ensemble théâtre et écriture pour la soirée d'ouverture.



PROGRAMME COMPLET ET INFOS SUR :
▶ www.cc-hvs.fr

STAGE AMATEUR

Du 18 au 20 juillet :
initiation à l'art de conter
Du 21 au 22 juillet :
conte et musique

- ▶ Encadré par Nidal Qannari, en partenariat avec l'Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes.
- ▶ Renseignements et inscriptions
- ▶ Tél. 05 49 07 97 78

17^E ÉDITION CONTES EN CHEMINS MET « LES MOTS EN MUSIQUE »

DU 12 JUILLET AU 23 OCTOBRE, 12 COMMUNES DU HAUT VAL DE SÈVRE ACCUEILLENT LES SPECTACLES DE CETTE SAISON 2015. UNE PROGRAMMATION RICHE EN COULEUR, MUSIQUE ET MOTS.

Venez découvrir ces artistes confirmés ou ces nouveaux talents, dans des lieux insolites, méconnus ou oubliés, qui le temps d'un conte sont mis en lumière pour nous dévoiler toutes les richesses naturelles ou beautés architecturales de notre territoire.

Offrir des spectacles de qualité et permettre une ouverture vers de nouvelles cultures telle a toujours été la volonté de la Communauté de Communes, des communes et des partenaires associatifs ou privés associés à cet événement.

DIMANCHE 12 JUILLET À 17 H 30

Saint-Maixent l'École
BALADE CONTÉE AVEC MUSIQUE ET DANSE

Marc Buléon « Sur le chemin, l'autre... »
En partenariat avec le Festival des Enfants du Monde

JEUDI 16 JUILLET À PARTIR DE 19 H 30

Pamproux
SOIRÉE D'OUVERTURE

« Très très haute culture » cousue main par Denis Lecat suivie d'une « conférence très très sérieuse # la culture »

VENREDI 17 JUILLET À 21 H 30

Nanteuil
CONTEURS ÉLECTRIQUES
Nidal Qannari et Hélène Palardy
« Décompte »

SAMEDI 18 JUILLET À 16 H 00

Souvigné
CONCERT D'HISTOIRES CHAHUTÉES
Hélène Palardy « Fiasco pour les canailles »

SAMEDI 18 JUILLET À 21 H 30

Sainte-Eanne
CONCERT D'HISTOIRES AMÉRICAINES
Fred Duvaud et Julien Rambaud
« La chasse au Squonk ! »



DIMANCHE 19 JUILLET À 19 H 00

La Crèche
REPORTAGE CONTÉ ET CHANTÉ
Michel Boutet « Barbouillot d'pain sec »

LUNDI 20 JUILLET, À PARTIR DE 19 H 00

Azay-le-Brûlé
SOIRÉE ET VEILLÉE CONTÉE FOLK
Présentation des amateurs et spectacle Arleen Thibault « La diseuse »

MARDI 21 JUILLET À 15 H 30

Saint-Martin-de-Saint-Maixent
CONTES D'AFRIQUE EN MUSIQUE
Lamine Diagne « Sous l'arbre à palabres »
(dès 5 ans)

MERCREDI 22 JUILLET À 21 H 30

Bougon
SOIRÉE TZIGANE ET MUSICALE
Armelle et Peppo Audigane « Michto ! »
suivi d'un final conte et musique avec les amateurs.

JEUDI 23 JUILLET À 21 H 30

Cherveux
PASSION ACCORDÉON
Gérard Baraton « les petits doigts qui touchent »

DEUX SPECTACLES POUR CLÔTURER LA SAISON

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Sainte-Néomaye
RANDONNÉE CONTÉE
« Paroles de brouette » Marie Chiff'mine

VENREDI 23 OCTOBRE

Soudan
« **SAPU** »
Renée Robitaille et Etienne Loranger

Plein tarif : 6 €

Tarif réduit : 3 €

(3-18 ans, demandeur d'emploi, étudiant, groupe de plus de 10 personnes sur réservation et détenteur de la carte Cézam)

**Forfait individuel 5 spectacles
au choix : 15 €**

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

- ▶ Tél. 05 49 76 29 58
- ▶ Contesenchemins@cc-hvs.fr
- ▶ Programme complet : www.cc-hvs.fr rubrique « manifestations »
- ▶ Suivez contes en chemins sur sa page Facebook



PLAN D'EAU



DE CERVEUX SAINT-CHRISTOPHE

Ce site de loisirs avec baignade vous propose du téléski nautique, de la pêche (1^{re} catégorie), une aire de jeux, un espace restauration et un camping.

La baignade est surveillée du 4 juillet au 13 septembre 2015.

Entrée gratuite.

INFORMATIONS :

- ▶ Tél. 06 31 55 11 06
- ▶ Email : plandeau.cherveux@orange.fr

LES PISCINES INTERCOMMUNALES EN PLEIN AIR

SITUÉES SUR LES COMMUNES DE SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE ET LA CRÈCHE, ELLES SONT OUVERTES TOUT L'ÉTÉ.

Piscine de Saint-Maixent l'École

Située rue Paul Veillon à proximité du camping municipal, cette piscine est équipée d'un grand bassin (25x12,5m), d'un petit bassin, d'une pataugeoire et d'un espace Solarium.

DU 1^{ER} JUIN AU 5 JUILLET 2015 :

Mercredi et samedi 15h00-19h00 et dimanche 11h00-13h00, 15h00-19h00

DU 6 JUILLET AU 30 AOÛT 2015 :

Tous les jours 11h00-13h00, 15h00-19h00

Piscine de La Crèche

Située rue du Pairé à proximité du stade Georges Groussard, elle dispose d'un grand bassin de natation entouré, d'un petit bassin et d'un beau Solarium.

DU 1^{ER} JUIN AU 5 JUILLET 2015 :

Mercredi 14h30-18h30, samedi et dimanche 11h00-13h00, 14h30-18h30

DU 6 JUILLET AU 16 AOÛT 2015 :

En semaine 14h30 -19h30, samedi et dimanche 11h00-13h00, 14h30-19h30

DU 17 AOÛT AU 30 AOÛT 2015 :

En semaine 14h30- 18h30, samedi et dimanche 11h00-13h00, 14h30-18h30

TARIFS

- Entrée individuelle adulte : **2,60€**
- Entrée individuelle enfant : **1,60€**
- Abonnement adulte (10 entrées) : **20€**
- Abonnement enfant (10 entrées) : **10,50€**

INFORMATIONS :

PISCINE DE LA CRÈCHE

- ▶ Tél. 05 49 25 02 21

PISCINE DE SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE

- ▶ Tél. 05 49 76 52 19

ACCUEIL DE LOISIRS : 6 CENTRES OUVERTS CET ÉTÉ POUR LES 3-17 ANS

LES ACCUEILS DE LOISIRS D'ÉTÉ SONT, AVEC L'ACCUEIL DES MERCREDIS, LES STRUCTURES DE LOISIRS LES PLUS DEMANDÉES PAR LES FAMILLES.

Chaque mercredi, plus de 350 enfants fréquentent les 9 centres ouverts sur notre territoire et plus de 450 enfants profitent des activités proposées par les centres répartis sur la Communauté de Communes.

Placé sous l'égide de Marie-Pierre MISSIOUX, Maire de Cherveux et 6^e vice-Présidente à l'animation et à la jeunesse, ce service s'appuie sur 11 directeurs titulaires et plus de 50 animateurs BAFA ou en formation. La priorité de toutes les équipes, outre la sécurité des enfants, est la qualité de l'encadrement et des activités. 14 camps de 5 jours réservés aux 6-12 ans

et aux 13-17 ans, 4 mini-camps de 2 à 3 jours pour les 3-6 ans sont d'ores et déjà programmés.

Tous les centres seront ouverts du 6 au 31 juillet. L'accueil de loisirs de La Crèche accueillera tous les enfants du territoire du 3 au 21 août. Enfin, tous les centres ouvriront leurs portes du 24 au 31 août en accueil à la journée avant la reprise de l'école le 1^{er} septembre.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

- ▶ Tél. 05 49 06 36 60 ou 05 49 06 36 62
- ▶ Email : servicejeunesse@cc-hvs.fr
- ▶ www.cc-hvs.fr

animation jeunesse



Vacances et Séjours été 2015

OUVERTURE DES CENTRES
du 6 juillet au 31 juillet 2015
LA CRÈCHE, STE-NÉOMAYE, PAMPROUX, ST-MAIXENT ÉCOLE
du 3 au 21 août 2015 LA CRÈCHE

CENTRES OUVERTS
du 06 au 31 août
inscriptions à la journée

5 JOURS 14 JOURS

16 JOURS

INSCRIPTIONS POUR TOUS LES ALSH
à partir du Samedi 22 MAI 2015 (9h-12h)
Fait Defasf à Saint-Maixent École



DEUX NOUVEAUX LOTISSEMENTS INTERCOMMUNAUX

SAINT-MARTIN-DE- SAINT-MAIXENT

La première tranche du lotissement « La plaine de Beauvais » est achevée et les 35 lots sont donc d'ores et déjà à la vente au prix de 45 € TTC le m².

SAIVRES

Les travaux d'extension du lotissement « Le hameau du Champ de la Vigne » sont programmés pour juillet et la commercialisation des 13 parcelles pourra débuter en 2016.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

- Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
- Tél. 05 49 76 29 58
- Fax. 05 49 33 15 36
- Email : contact@cc-hvs.fr

Afin de répondre aux besoins en matière d'habitat sur son territoire, la Communauté de Communes mène de vastes projets d'aménagement permettant d'accueillir de nouveaux habitants. Ainsi, deux nouvelles opérations sont en cours sur la Communauté de Communes.

Une démarche environnementale est menée sur ces lotissements. Dans le respect de la charte paysagère du Haut Val de Sèvre, elle se traduit notamment par le développement d'une trame végétale conséquente permettant de maintenir et surtout de développer la faune locale.

Les plantations sur l'espace public ont également une forte incidence sur l'acoustique et créent des cloisonnements naturels entre les espaces.

Les parcelles sont orientées de façon à pouvoir bénéficier au maximum des apports solaires favorisant ainsi la construction de logements économiques en énergie.



Des parcelles encore disponibles

AUGÉ

Lotissement

« Les Hauts de Cressendelle »

Une douzaine de parcelles sont disponibles dans ce lotissement intercommunal situé à 10 minutes de Saint-Maixent l'École. Conçu dans une démarche environnementale de l'habitat et de l'urbanisme, nous vous proposons une assistance architecturale gratuite effectuée par le maître d'œuvre.

PRIX DE VENTE DE 30 € À 34,50 € HT / M²
(TVA 20%)

SOUDAN

Lotissement

« Les Hauts de la Prairie »

Deux parcelles sont disponibles dans ce lotissement situé dans le bourg à proximité de l'école, de la Mairie et des commerces.

PRIX DE VENTE DE 28 € TTC / M²

SAINTE-EANNE

Lotissement

« Les Blinières »

Trois parcelles sont en vente dans ce lotissement situé au Breuil de Sainte-Eanne où se trouvent l'école, la Mairie, la salle des fêtes et le stade de foot.

PRIX DE VENTE DE 28 € TTC / M²

Pour aller encore plus loin dans l'éco-construction, la collectivité propose aux nouveaux propriétaires un accompagnement gratuit par un architecte spécialiste des conceptions bioclimatiques et missionné pour vous apporter de solides conseils.



entretien



Rémi PAPOT

Maire de Saivres,
11^e vice-Président en charge
de l'urbanisme



• Qu'est-ce que le SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre est un outil de conception et de mise en œuvre de la planification urbaine intercommunale. Il définit les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement de l'espace intercommunal pour les 10 à 15 années à venir. Il permet notamment de mettre en cohérence les différentes politiques sectorielles (habitat, déplacements, économie, agriculture, espaces naturels...) et de préserver les espaces agricoles et naturels en limitant la consommation d'espace et l'étalement urbain liés aux nouvelles constructions.

Le SCOT a été approuvé en octobre 2013. Les documents d'urbanisme des communes (PLU, carte communale) doivent être rendus compatibles avec le SCOT dans un délai de trois ans à compter de sa date d'approbation. 12 communes du territoire devront ainsi réviser leur document d'urbanisme pour intégrer les orientations et les prescriptions du SCOT.

• Pouvez-vous nous parler de la mise en place du service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme à partir du 1^{er} juillet 2015 ?

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi Alur) met fin le

1^{er} juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les communes appartenant à des communautés de plus de 10 000 habitants. La Communauté de Communes a donc décidé de créer un service "Application du droit des sols" afin d'instruire, pour le compte des communes, les demandes d'autorisations d'urbanisme.

• Que dois-je faire si j'ai un projet de construction ?

En fonction de votre projet, vous devez constituer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager...). Votre projet doit être conforme au document d'urbanisme de votre commune consultable à la mairie. Votre demande doit être effectuée au moyen d'un formulaire Cerfa que vous pouvez remplir directement en ligne (www.service-public.fr). Votre dossier doit être déposé ou envoyé en recommandé avec accusé de réception à la mairie du lieu des travaux. Le Maire le transmettra à la Communauté de Communes qui l'instruira et formulera un avis. Il reviendra au Maire d'accorder ou non l'autorisation. L'autorisation requise doit être obtenue avant le commencement des travaux. ”



AIDE À LA PLANTATION DE HAIES

Les projets de plantation de haies peuvent être soutenus par la Communauté de Communes dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable signé avec la Région Poitou-Charentes.

Sous certaines conditions d'éligibilité : **200 ml minimum, plants d'es-sence champêtres, plantation de haies autour des habitations non éligibles...**

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement technique et financier allant jusqu'à 80 % du montant des investissements plafonné à 5 000 €.



VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERVICE URBANISME :

- ▶ 7, Boulevard de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
- ▶ Sur rendez-vous du lundi au vendredi de
9h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 00
- ▶ Tel. 05 49 26 60 32
- ▶ Email : urbanisme@cc-hvs.fr
- ▶ www.cc-hvs.fr



UN POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : UN SEUL SERVICE À CONTACTER

Pour tout contrôle de l'assainissement non collectif, les usagers doivent maintenant contacter le service intercommunal et non plus le Syndicat Mixte à la Carte (SMC). Dans le cadre d'une construction neuve ou d'une réhabilitation, la réglementation impose des prescriptions techniques (étude de sol...) complétées cette année par celles de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : VERS UNE HARMONISATION DES TARIFS

Le réseau d'assainissement collectif est présent sur 10 communes.

La facture comporte un montant fixe de 45 € appliqué à l'ensemble des usagers et une part variable calculée à partir de grilles de tarifs au m³ consommé, différente selon la commune. L'harmonisation des tarifs au m³ se fera progressivement jusqu'en 2020.

Exemple de facture type 120 m³*

Facture type de 120 M3*	2014		2015		2015/2014	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Secteur ⁽¹⁾	352,08	388,08	333	366,3	-6%	-6%
Augé	199,4	199,4	205,8	226,38	3%	14%
Saivres	259,8	259,8	256,2	281,82	-1%	8%
La Crèche	216,4	238,04	250,2	275,22	16%	16%
Secteur ⁽²⁾	215,1	236,61	219	240,9	2%	2%

⁽¹⁾Azay-le-Brûlé (en partie), Cherveux, Pamproux, Sainte-Néomaye, Salles et Soudan

⁽²⁾Azay-le-Brûlé (en partie), Exireuil, Nanteuil, Saint-Maixent l'École, Saint-Martin-de-Saint-Maixent.

*Le cout de la facture type de 120 m³ comprend également la redevance modernisation des réseaux de collecte au taux de 0.19/m³. Cette redevance de modernisation des réseaux de collecte perçue par la Communauté de Communes est reversée en intégralité à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et lui permet de subventionner les travaux d'équipements et de mise en conformité nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'eau.

entretien

Régis BILLEROT

Maire de Salles,
10^e vice-Président en charge
de l'assainissement



« • Quels sont les atouts et les projets du service assainissement ?

Depuis le 1^{er} janvier, le service assainissement est en pleine montée en puissance avec l'extension de la compétence, des agents nous ont rejoints. Le traitement de l'eau demande diverses connaissances techniques et chaque agent a pu apporter sa spécificité au service.

La station du bourg de Pamproux est une réussite en conception. Petite en capacité avec les équipements d'une grande, elle a su anticiper sur la réglementation. L'investissement est important, mais c'est pour 30 ans de fonctionnement.

En 2014, l'ensemble des sites était relié à la télégestion supervision, un véritable outil qui permet au service d'astreinte d'intervenir en conséquence 24 h/24 h 7j/7j.

Notre priorité reste à terme l'équilibre des budgets.

Nous avons à mener des travaux indispensables pour la mise en sécurité des équipements et aussi des travaux d'interconnexion des deux stations d'épuration de La Crèche. Un bureau de maîtrise d'œuvre est missionné pour la mutualisation de ces deux équipements qui permettra de garantir le traitement des eaux usées. Les travaux doivent débuter en 2016.

• Quels sont les enjeux pour la station d'épuration située à Saint-Maixent l'École ?

Tout d'abord il est nécessaire de faire un petit historique sur la station d'épuration du secteur de Saint-Maixent l'École. Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Saint-Maixentais (SIVU) a été créé en 1997 afin de construire cette nouvelle station regroupant les communes d'Azay-le-Brûlé (en partie), Exireuil, Nanteuil, Saint-Maixent l'École et Saint-Martin-de-Saint-Maixent.

En 2005, la nouvelle station a été mise en service et l'exploitation par contrat a été attribuée à la SAUR. Elle reçoit les

eaux usées de 4 000 abonnés et traite plus de 400 000 m³/an.

Depuis le 1^{er} janvier, avec la dissolution du SIVU, la Communauté de Communes est maître d'ouvrage de l'équipement. L'exploitation du site reste assurée par la SAUR jusqu'à la fin de son contrat fin 2016.

Les élus devront donc se positionner entre le maintien en délégation de service public ou en gestion directe par le service assainissement, comme c'est le cas pour les 13 autres stations d'épuration.

• Pouvez-vous nous parler des réunions d'informations sur l'assainissement non collectif que vous menez sur le territoire ?

La collectivité a organisé trois réunions d'information, à Azay-le-Brûlé, Pamproux en 2014 et à Salles en 2015. Les personnes que nous convions peuvent prétendre à certaines aides. La grille de classement des assainissements est très précise à ce sujet et les critères d'éligibilité sont stricts.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne dans son programme 2013-2018 propose une aide financière à la réhabilitation des assainissements non collectifs à hauteur de 50 % plafonnée à 8 000 € TTC. Ces aides sont cumulables avec celles du Conseil Départemental des Deux-Sèvres « Ressource stratégique en eau » et celles de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

L'usager bénéficiaire choisit son entreprise, planifie et organise ses travaux. Les aides sont transférées à la Communauté de Communes qui les reverse intégralement aux usagers.

Pour l'instant ce programme ne concerne que certaines communes, mais il doit s'étendre à l'ensemble du territoire. Si l'usager est éligible sous certaines conditions, il en est de même pour la collectivité qui doit, pour mettre en place ce programme, répondre à des critères précis. »



RESULTATS 2014

A l'issue de sa première année d'existence, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre présente des résultats 2014 qui confortent son fonctionnement et consacrent des investissements importants.

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2013	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2013	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice 2014
Budget Principal M14	4 124 043,68	689 496,55	4 813 540,23	1 119 843,44	-1 971 004,57	-851 161,13
Total I	4 124 043,68	689 496,55	4 813 540,23	1 119 843,44	-1 971 004,57	-851 161,13
Activités économiques	123 394,17	398 032,35	521 426,52	-2 014 922,88	457 949,48	-1 556 973,40
Habitat	137 294,08	1 900,40	139 194,48	-546 989,91	-400 000,13	-946 990,04
Total II	260 688,25	399 932,75	660 621,00	-2 561 912,79	57 949,35	-2 503 963,44
Budgets assainissement						
Total III	174 703,65	-176 221,40	- 1517,75	-156 193,30	56 720,11	-99 473,19
Total I+II+III	4 559 435,58	913 207,90	5 472 643,48	-1 598 262,65	-1 856 335,11	-3 454 597,76

BUDGET 2015

DES ACTIONS MAINTENUES ET AMPLIFIÉES POUR LA POPULATION ET LES ENTREPRISES.

Le développement économique, l'accès à la culture, les piscines, les centres de loisirs, le tourisme, l'action sociale et bien d'autres domaines sont assumés dans un contexte de réduction des dotations de l'État nous contraignant à des efforts permanents pour maintenir des niveaux de service en lien avec une fiscalité locale contrôlée.

A cet effet, vos élus ont voté une augmentation des taux de fiscalité de 2% pour l'année 2015.

	TAUX 2014	TAUX 2015
Taxe d'habitation	7.78%	7.94%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	6.28%	6.41%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	20.18%	20.58%
Cotisation foncière des entreprises	23.97%	24.45%

LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES 2015

DU BUDGET PRINCIPAL

Budget de fonctionnement	
DÉPENSES	RECETTES
PERSONNEL 5,2 M€	IMPÔTS 9,4 M€
DÉPENSES DE GESTION COURANTE 9,6 M€	DOTATION DE L'ÉTAT 1,9 M€
INTÉRÊTS DE LA DETTE 0,3 M€	RECETTES DE GESTION 4,1 M€
ÉPARGNE 4,2 M€	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 3,9 M€
19,3 M€	19,3 M€

Budget d'investissement	
DÉPENSES	RECETTES
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 7 M€	ÉPARGNE 4,2 M€
REMBOURSEMENT DE DETTE 0,3 M€	RECETTES D'ÉQUIPEMENT 3,5 M€
RÉSULTATS 2014 0,7 M€	EMPRUNT 0,3 M€
8 M€	8 M€



agenda

AUGÉ

(contact Mairie : 05 49 05 22 87)

FÊTE DE LA SAINT-JEAN
le 27 juin 2015

AZAY-LE-BRÛLÉ

(contact Mairie : 05 49 06 58 75)

ANIMATION

Association l'Homme et la Pierre à la carrière de Ricou
de juin à septembre
Contact : 05 49 63 13 86
www.lhommeetlapierre.com

EUROCHESTRIE

Rencontres de jeunes musiciens venus du monde entier
le 12 juillet

ARTENETRA

« les nouveaux virtuoses russes »
le 6 août à 20 h 30

6^e RENCONTRES SYLVAGRAIRES

du 4 au 6 décembre
Contact : 06 87 26 93 27

BOUGON

MUSÉE DES TUMULUS

Contact : 05 49 05 12 13
www.deux-sevres.com/musee-bougon

CHERVEUX

(contact Mairie : 05 49 75 01 77)

EUROCHESTRIE

Rencontres de jeunes musiciens venus du monde entier
le 12 juillet

RALLYE DES 12 TRAVAUX D'HERCULE

le 23 août

EXIREUIL

(contact Mairie : 05 49 76 16 03)

RALLYE PÉDESTRE DE LA SEP CONCORDE

le 5 juillet 2015

FRANÇOIS

(contact Mairie : 05 49 08 05 17)

BOURSE AUX JOUETS

le 8 novembre

LA CRÈCHE

(contact Mairie : 05 49 25 50 54)

SEMAINE RÉGIONALE DU CYCLOTOURISME

du 27 juin au 4 juillet

SALON DU SAVOIR-FAIRE ET CRÉATION

Salle de l'Hélianthe
les 10 et 11 octobre

NANTEUIL

(contact Mairie : 05 49 76 13 11)

MARCHÉ DES CRÉATEURS

Maison du temps libre
le 4 octobre

PAMPROUX

(contact Mairie : 05 49 25 57 67)

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

le 26 juin

NUIT ROMANE

le 5 août

EXPOSITION 14-18

du 19 septembre au 4 octobre

FESTIVAL DES VENDANGES

du 1^{er} au 4 octobre

« RACE(S) »

De François Bourcier (Saison Scènes Nomades)
le 11 décembre à 20 h 30

ROMANS

(contact Mairie : 05 49 25 57 67)

« CINÉMATRAS »

Musiques et chansons des plus grands films de tous les temps ! (Saison Scènes Nomades)
Salle des fêtes
le 28 novembre à 20 h 30

SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE

(contact Mairie : 05 49 76 13 77)

ANIMATIONS SPORTS-PLAGE

Stade Paul DREVIN (à proximité de la piscine)
à partir du 8 juin 2015

RIFE

Festival des enfants du monde
du 10 au 15 juillet



TEEN BEACH TOUR

Étape organisée par la ligue de volley-ball Poitou-Charentes
les 17 et 18 juillet
Renseignements : service des sports de la mairie au 05 49 76 47 59 ou par Email: sports@saint-maixent-lecole.fr

ST-MARTIN-DE-ST-MAIXENT

(contact Mairie : 05 49 05 52 52)

INAUGURATION

Aire du vallon St-Martin
le 13 juin

SAINTE-EANNE

(contact Mairie : 05 49 05 04 46)

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

le 20 juin

SAINTE-NÉOMAYE

(contact Mairie : 05 49 25 57 67)

SPIRIDON

le 5 juillet

SAIVRES

(contact Mairie : 05 49 76 07 48)

AUTO VERTE

Course « poursuite sur terre »
le 6 septembre

SALLES

(contact Mairie : 05 49 05 04 46)

DANSES FOLKLORIQUES LAOCIENNES

Spectacle en partenariat avec le Festival des Enfants du Monde
le 14 juillet

SOUDAN

(contact Mairie : 05 49 06 55 38)

NUIT ROMANE

le 22 août

SOUVIGNÉ

(contact Mairie : 05 49 05 54 32)

MUSÉE DE LA COIFFE ET DU PAYS PELEBOIS

« Objets de toilette insolites »
Exposition de l'été
du 18 juillet au 20 septembre, les samedis, dimanches et jours fériés : 14 h 30 - 18 h 30

« Gestes d'autrefois »

Visite animée
le 2 août de 14 h 30 à 18 h 30
www.musee-souvine.com

BARBECUE GÉANT

Foyer rural **le 8 août**

► ANIMATIONS DANS LES MÉDIATHÈQUES

MATINÉE D'ANIMATIONS GRATUITES

Pour la fermeture de la bibliothèque Jacques Fouchier à St-Maixent l'École
le 27 juin

DANS LE CADRE DE TERRE DE LECTURE



DE LA BOUCHE DU CONTEUR AUX MAINS DU LECTEUR

Exposition sur la littérature orale et l'art du conte
du 1^{er} au 30 octobre
à la médiathèque Aqua-Libris à St-Maixent l'École

DE L'ORAL À L'ÉCRIT

Conférence sur la tradition orale avec Michèle Moreau
le 8 octobre à 14 h 00
à la médiathèque Aqua-Libris à St-Maixent l'École

LA VOIX DU FADO

Spectacle du quatuor madragoa
Concert à la médiathèque Aqua-Libris à St-Maixent l'École
le 20 novembre à 20 h 30
(Contact Communauté de Communes : 05 49 76 29 58)

► HOMMAGE AU RESISTANT EDMOND PROUST

RANDONNÉE

« Sur les pas d'Edmond Proust »
De Sainte-Eanne à St-Martin-de-St-Maixent
le 5 septembre

EXPOSITION

« Edmond Proust, résistant et fondateur de la MAIF »
Réalisée par la MAIF et Michel Chaumet
Hôtel Chauray à St-Maixent l'École
les 12, 19 et 20 septembre
(Contact Communauté de Communes : 05 49 76 29 58)



► TOUR INTERNATIONAL DU POITOU-CHARENTES

La 29^e édition de l'épreuve cycliste verra la participation de 17 équipes et se déroulera du 25 au 28 août en 5 étapes sur une distance totale de 692,2 km.

Le 26 août la deuxième étape (BLANZAC-PORCHERESSE (16) / LA CRÈCHE(79) 185,6 km) traverse plusieurs communes du Haut Val de Sèvre (Romans, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Saint-Maixent l'École, Azay-le-Brûlé, Augé, François). L'arrivée est prévue à La Crèche. www.tour-poitou-charentes.com